Bon de commande session intra muros

Démarche

1- Vérifiez que les conditions d'éligibilités soient bien réunies (voir encart ci-dessous)
2- Vous nous indiquez le lieu de la formation, le nombre de stagiaires et la période ou quelques dates souhaitées pour la formation par email *contact@cqfd-formation.fr* Après vérification de la disponibilité du formateur, nous vous retournerons un devis précisant la prise en charge sur le fonds HDS.
3- Après vérification de votre éligibilité, vous nous enverrez ce bon de commande rempli et signé pour valider votre commande.
4- Un entretien téléphonique de préparation et d'ajustement du contenu de la formation à votre contexte sera réalisé.

L'établissement

Dénomination sociale ..... n° siret ☐☐☐☐☐☐☐☐☐ ☐☐☐☐☐

Responsable Formation ou Référent Melle - Mme - M. ....

Adresse ....

Tél. ..... Email .....

Votre choix de formation

Titre : ....

Durée : ..... Dates : .....

Horaires : ..... Nombre de stagiaires (5 minimum) : .....

Adresse de formation : .....

Montant total de la prestation : ..... Restant à charge de l'établissement (voir devis) : .....

Dans le cas du dépassement du financement maximal octroyé par établissement sur le fonds HDS, l'établissement sera facturé des sommes non prises en charge et devra honorer ce complément lors de la commande. Une facture acquittée sera envoyée à réception.
Annulation ou report : En cas d'annulation ou report de tout ou partie d'une prestation, les frais engagés (notamment les réservations non remboursables non échangeables liées au déplacement) devront être pris en charge à 100%. A moins de 30 jours francs avant la/les date(s) reportée(s) ou annulée(s), CQFD conservera à titre de dédommagement, 20 % du prix de la/les journée(s) reportée(s) ou annulée(s) (art. L920-9); A moins de 15 jours francs, tout report ou annulation et pendant la prestation, toute annulation, absence imprévue ou abandon d'un participant sera facturé à 100 %, aux fins de réparer le préjudice économique subi par CQFD. Le bon de commande et le bulletin d'inscription valent engagement et ce même en l'absence de contrat (convention) de formation signé avec l'établissement. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité. **L'établissement sera redevable de ces sommes sans aucune participation, même partielle, sur le fonds HDS qui ne sert qu'à financer des prestations réalisées.** En cas d'annulation ou report du fait du prestataire de tout ou partie d'une prestation aucun dédommagement ne saurait être attribué au prestataire ou à l'entreprise utilisatrice. Une date ultérieure devra être fixée dans les meilleurs délais en accord avec l'entreprise utilisatrice.
Convocation : il appartient à l'employeur d'aviser les participants préalablement à la formation du contenu du règlement intérieur de CQFD ainsi que du programme détaillé de la formation que vous avez reçu et qui sont disponibles sur notre site internet www.cqfd-formation.fr/prevention-des-phenomenes-violents.htm
Les stagiaires qui ne respectent pas les horaires de la formation (arrivée, repas, après midi, départ) échappent à la responsabilité de l'organisme de formation. Dans le cadre d'une session intra-muros, la formation se déroulant chez le client, c'est celui-ci qui se chargera par conséquence de convoquer ses salariés.

Ce document est à envoyer à : **CQFD 6 allée de la Prairie 95270 Bellefontaine**

Cachet de l'établissement Nom et Signature du Directeur d'établissement

Conditions d'éligibilité au financement :

☐ Accord collectif CHRS appliqué

☐ Adhérent chez Humanis Prévoyance

☐ Nom et co-signature d'un Représentant du personnel :

ET joindre un PV de DP,CE, CHSCT ou CSE validant le recours au service

Le règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 (dit « Règlement Général sur la Protection des Données ») et à la loi française 78-17 du 6 janvier 1978 (dite « Loi Informatique et Liberté ») s'appliquent aux données personnelles échangées entre les Parties. CQFD est amené à recueillir notamment des numéros de téléphone, des adresses courriels de personnes référentes au sein des structures concernées pour des motifs d'organisation des prestations, de validation, de mise en paiement, de suivi qualité. Nous utilisons ces coordonnées afin de communiquer sur les dossiers en cours et ponctuellement pour tenir informé des nouvelles thématiques proposées au catalogue de CQFD, de dates de sessions, de promotions éventuelles. Concernant les données relatives aux stagiaires, elles ne feront pas l'objet autre que l'établissement de document liées à la formation (feuille de présence, convocation, attestation). Conformément à la politique de protection des données personnelles, nous nous engageons à utiliser ces données exclusivement par CQFD dans le cadre de notre relation professionnelle. Nous ne communiquons à personne ces coordonnées qui ne servent qu'à rester en contact : en aucun cas ces éléments ne sont utilisés pour une autre finalité. Conformément au règlement RGPD et au respect de votre vie privée, les personnes concernées peuvent à tout moment mettre à jour ces informations ou retirer leur consentement par email ou par téléphone.

Conseils, Qualité et Formations Didactiques ©